

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT
Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT
NANTES

CANTON
SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

8 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six le jeudi huit octobre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du deux octobre deux mil vingt-six, sous la présidence de Sébastien ARROUËT, Maire.

Etaient présents :

Mme Elodie RAGUIN, M. Dominique FOLLUT, Mme Sandrine FOUILLÉ, M. Damien LE ROUX, Mme Gaëtane THOMAS-TINOT, M. Gilles BERRÉE, Mme Maryse PIVAUT, M. Éliseo BASTARD, Mme Moïra ASSES, M. Florent THOMAS, Mme Stéphanie LE GOFF, M. Bernard GIUMELLI, M. Jean-Jacques DERRIEN, Mme Laure PALISSE, M. Arnaud CHAGNEAU, Mme Estelle DE PLINVAL, M. François OILLIC, Mme Stéphanie LEFEBVRE, M. Bertrand DESSIRIER, Mme Aurélie LACROIX, Mme Mathilde LALART, M. Alban VARUTTI, M. Jean-Sébastien GUITTON, Mme Dominique VIGNAUX, Mme Armelle CHABIRAND, M. André NYAMSI, Mme Anne-Sophie LOUBOUTIN, M. Thierry GUISNEL, Mme Valérie DREYFUS, M. Christophe ANGOMARD

Absent ayant donné pouvoir :

Mme Emmanuelle BÉTY	donne procuration à	M. Damien LE ROUX,
M. Thierry BOUTIN	donne procuration à	Mme Elodie RAGUIN
Mme Charline TANGUY	donne procuration à	M. Bernard GIUMELLI
M. Armel PÉDRON	donne procuration à	M. Éliseo BASTARD

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monsieur Bertrand DESSIRIER ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

44. Rapports annuels Nantes Métropole 2025

Monsieur le Maire rapporte :

I. RAPPORT D'ACTIVITE

Conformément à l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Présidente de Nantes Métropole a transmis à la Commune d'Orvault le rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale pour l'année 2025.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal.

En effet, il présente les temps forts de l'année et offre un tour d'horizon des actions menées par Nantes Métropole, dans le périmètre des compétences métropolitaines, tout en rendant compte de la variété des champs et des modalités de ses interventions.

Il développe les politiques les plus significatives de la Métropole, en particulier celles des déplacements, de l'aménagement de l'espace communautaire, des grands services urbains, ainsi que du développement économique et social de l'agglomération.

Le rapport annuel 2025 de Nantes Métropole est disponible sur le site internet de Nantes Métropole : <https://metropole.nantes.fr/ma-ville-ma-metropole/ma-metropole-et-ses-24-communes/fonctionnement/les-finances-de-nantes-metropole/budget-2025-de-nantes-metropole>

Le rapport d'activité est composé de 4 parties :

- Les actions thématiques,
- Les actions territoriales,
- Le rapport financier,
- Les partenaires de Nantes Métropole.

II. RAPPORTS ANNUELS PRIX ET QUALITE DES SERVICES PUBLICS

Conformément aux articles L1411-13, L2224-5 et D2224-5 du Code général des collectivités territoriales, la Présidente de Nantes Métropole a transmis à la Commune d'Orvault les rapports annuels sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement et de la prévention et la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Ces rapports doivent faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal.

Ces rapports sont disponibles dans l'espace documentaire numérique des élus et sur le site internet de la Ville.

INFORMATION

VU les articles L1411-13, L2224-5, D2224-5 et L5211-39 du Code général des collectivités territoriales,

Sur proposition de la commission Finances, performance et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de la communication par Nantes Métropole des rapports suivants, au titre de l'année 2025 :
 - Rapport d'activité de Nantes Métropole ;
 - Rapport sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement ;
 - Rapport sur le prix et la qualité et de la prévention et la gestion des déchets ménagers et assimilés.

- Rapport sur le prix et la qualité et de la prévention et la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 9 octobre 2026

Pour le Maire
Le Directeur général des services

Le secrétaire de séance

Laurent DELBECQUE



Bertrand DESSIRIER

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : **13 OCT. 2026**

Et par publication le : **13 OCT. 2026**



13 OCT 2026

13 OCT 2026